



**Fédération Nationale de l'Enseignement,  
de la Culture et de la Formation Professionnelle  
Académie de Grenoble**

Déclaration liminaire CSA de proximité du 3 février 2026

Monsieur,  
Mesdames et Messieurs les membres du CSA de Grenoble,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour préparer la rentrée, ou plus exactement pour mettre en œuvre le manque de moyens qui ne cesse de tirer les conditions d'enseignement et de travail des personnels vers le bas. Chaque année aggrave la précédente et chaque année on nous demande de faire mieux et plus avec moins.

La justification par la baisse des effectifs ne suffit pas ou plus exactement cette logique comptable ne peut cacher les choix qui sont faits de privilégier les crédits militaires au détriment de l'éducation des jeunes générations.

L'argent est bien présent puisque le Ministère des Armées voit son budget augmenter et dépasser celui de notre Ministère ! Le budget militaire aura doublé durant le mandat de Macron alors que pour l'Éducation Nationale, il n'aura pas augmenté, ou très faiblement!

Le budget d'austérité de de guerre Macron-Lecornu est une véritable saignée pour la rentrée 2026 présentée lors du CSA Ministériel : le gouvernement veut **supprimer** 2495 postes dans les écoles du **premier degré dont 85 emplois en équivalent Temps Plein (ETP)** dans les écoles de l'Académie de Grenoble, sans compter la préemption de 1000 postes supplémentaires pour mettre en place les Pôles d'Appui à la Scolarité (ou PAS). **Dans le second degré (collèges et lycées)**, ce sont 1365 postes en ETP dont **66 dans notre académie. Pas un poste supplémentaire pour les agents administratifs, les infirmières, les assistantes sociales** alors que le manque est très criant dans notre académie.

Sous couvert de baisse d'effectifs (-3027 élèves dans les écoles de l'académie et -11902 dans les établissements du second degré) et d'amélioration des conditions d'enseignement, notamment à travers la poursuite de l'amélioration des taux d'encadrement, des postes en ETP seront supprimés à la rentrée alors qu'un autre choix pourrait être effectuer en priorisant des classes à maximum 24 élèves maximum.

Sur ce même budget, c'est 7 milliards de plus pour l'Armée, des cadeaux fiscaux aux entreprises (plus de 210 milliards d'exonérations de cotisations salariales et une offensive inédite contre la Sécurité Sociale votée lors du PLFSS). Ce PLFSS entérine également le départ à la retraite à 64 ans. Avec sa Confédération, la FNEC FP FO réaffirme sa revendication **d'abrogation de la réforme des retraites Macron-Borne** et demande un **retour à une retraite à 60 ans avec 37,5 années de cotisation.**

De plus la mise en place de la PSC découplée à la Prévoyance et sans choix de la modalité ne satisfont pas les agents de l'Éducation Nationale. La FNEC FP FO se félicite de ne pas avoir signé l'accord du 8 avril 2024 qui met en application la PSC dans notre Ministère et maintient sa revendication d'une renégociation garantissant la liberté d'adhésion, la solidarité intergénérationnelle, les mêmes prestations pour tous sans options et le couplage santé-prévoyance.

Les syndicats de la FNEC FP FO appellent les collègues à combattre cette nouvelle dégradation en appelant à se rassembler aujourd'hui et à préparer les suites : AG des personnels, grèves, manifestation départementale pour l'école publique. La rentrée des vacances d'hiver sera déterminante pour défendre nos postes, nos conditions de travail ainsi que celles des élèves, pour l'école publique.

La FNEC FP FO soutient dès à présent toutes les actions locales contre la casse de notre école, pour engager la résistance par les blocages, les grèves et les rassemblements afin de mettre en échec ce plan de destruction de l'École publique. Un préavis de grève court et elle appelle dans l'unité la plus large à organiser les suites à l'action de ce jour devant le Rectorat.

LA FNEC FP FO revendique :

- l'annulation de toutes les suppressions de postes !
- la création des postes nécessaires !
- l'abandon des PAS et des PIAL !
- un vrai statut pour les AESH, avec 24 h pour un temps plein !
- l'arrêt de la militarisation de l'école, abandon des « classes défense »
- la retraite pour tous à 60 ans avec 37,5 années de cotisations.
- l'abrogation définitive du « choc des Savoirs », de la réforme du Bac Blanc et de Parcoursup et le rétablissement d'une heure de Technologie en classe de sixième.
- la renégociation de la PSC afin d'arrêter la remise en cause de la Sécurité Sociale de 1945 et de ses principes ; cotiser selon des moyens et recevoir selon ses besoins.